

<https://www.snetap-fsu.fr/Statut-des-AESH-l-enseignement-agricole-public-mobilise.html>



Statut des AESH : l'enseignement agricole public mobilisé

- Métiers - AESH -

Date de mise en ligne : vendredi 19 décembre 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Dans le cadre de la semaine d'action nationale pour la reconnaissance du métier d'[AESH](#), l'Élan Commun ([SUD](#) Rural, [CGT](#) Agri et SNETAP-[FSU](#)) s'est mobilisé aux côtés de l'intersyndicale [EN-AGRI](#) afin de réclamer l'obtention d'un statut de fonctionnaire de catégorie B pour les accompagnant·es d'élèves en situation de handicap.

Mobilisation et grève le 16 décembre

Une première étape de mobilisation a eu lieu le 16 décembre, avec une journée de grève dans l'enseignement agricole public, aux côtés de l'intersyndicale EN-AGRI.

Poursuite de la mobilisation à Paris le 18 décembre

La mobilisation s'est poursuivie le 18 décembre à Paris par une journée d'échanges institutionnels. Une délégation a rencontré l'attachée parlementaire (E. Naud) de Madame la sénatrice Monier, qui porte une proposition de loi visant à améliorer le statut et la reconnaissance des [AESH](#).

Interpellation du ministère de l'Agriculture



Statut des AESH : l'enseignement agricole public mobilisé

Dans la continuité, l'intersyndicale des AESH de l'enseignement agricole public a été reçue par des représentant·es du cabinet de la ministre de l'Agriculture, de la [DGER](#) et du SRH. Cette rencontre a permis de porter la revendication centrale d'un statut de fonctionnaire de catégorie B, mais aussi de dénoncer le non-respect de la note de service encadrant le travail des AESH, pourtant essentielle à l'exercice de leurs missions.

La mobilisation se poursuit pour la reconnaissance du métier, la stabilité des parcours professionnels et le respect des droits des AESH dans l'enseignement agricole public.